

Vendredi 13 Octobre 2023 - n°402

Institutions - Proposition de loi renforçant la sécurité des élus locaux et la protection des maires

Social - Les grands enseignements de l'enquête « Fractures françaises 2023 »

Ressources humaines - Qualité de vie au travail et santé des agents dans les collectivités territoriales

Environnement - Publication d'une circulaire sur la territorialisation de la planification écologique

Culture - « Journée Culte ! Les territoires s'emparent de la culture »

Action Cœur de Ville - Retour sur les Rencontres Cœur de Ville de la Banque des Territoires

Education - Publication de l'édition 2023 des « Repères et références statistiques » (RERS)

Habitat - Annonce d'un projet de loi sur la décentralisation de la politique du logement pour le printemps 2024

Agenda - Notez bien !

INSTITUTIONS



Proposition de loi renforçant la sécurité des élus locaux et la protection des maires

Ce mardi 10 octobre, le Sénat a adopté en première lecture la proposition de loi renforçant la sécurité des élus locaux et la protection des maires. Déposée par François-Noël Buffet (Sénateur du Rhône, LR) et plusieurs de ses collègues le 26 mai 2023, cette proposition de loi vise à mieux protéger les élus locaux dans l'exercice de leurs mandats, ainsi qu'à améliorer l'accompagnement des élus

victimes de violences.

Pourquoi ce texte ?

Selon les derniers chiffres publiés par le ministère de l'intérieur, près de 2 265 plaintes ou signalements pour des faits de violence verbale ou physique à l'encontre des élus ont été recensés en 2022, soit une hausse de 32 % par rapport à l'année précédente.

Face à ce constat, la proposition de loi vise un double objectif.

D'une part, renforcer les sanctions encourues par les auteurs d'agressions contre des élus, avec :

- l'alignement des peines encourues pour des faits de violences commises sur les élus avec celles prévues pour les violences sur dépositaire de l'autorité publique ;
- la création d'une peine de travail d'intérêt général en cas d'injure publique lorsqu'elle est commise à l'encontre des personnes dépositaires de l'autorité publique, dont les élus locaux, avec une nouvelle circonstance aggravante pour les cas de harcèlement, notamment en ligne, contre les élus locaux.

D'autre part, ce texte vise à améliorer l'accompagnement par les acteurs judiciaires et étatiques des élus victimes. Le texte prévoit notamment l'octroi automatique de la protection fonctionnelle aux maires et adjoints victimes de violences, de menaces ou d'outrages qui en font la demande.

Les apports du Sénat

Les sénateurs ont complété le texte, notamment en :

- étendant l'automatisme de l'octroi de la protection fonctionnelle aux conseillers régionaux et départementaux ;
- allongeant les délais de prescription en cas d'injure et de diffamation publiques (de trois mois à un an) ;
- introduisant une nouvelle circonstance aggravante en cas d'atteinte à la vie privée et familiale d'un candidat à un mandat électif public pendant la durée de la campagne électorale ;
- rétablissant la faculté offerte au procureur de la République de dépayser les affaires dans lesquelles un élu serait victime.

SOCIAL



Les grands enseignements de l'enquête « Fractures françaises 2023 »

Réalisée du 15 au 18 septembre 2023, cette enquête réalisée par Ipsos- Sopra Steria pour Le Monde, la Fondation Jean Jaurès, le Cevipof et l'Institut Montaigne mesure l'opinion des Français sur l'état de la société, leurs valeurs et leur



perception des grandes forces politiques.

Il ressort des résultats de cette enquête une véritable inquiétude et un sentiment de déclin. La part de Français considérant que la France est en déclin a augmenté de 7 points en l'espace d'un an, une position partagée par 82% de nos concitoyens. Ce pessimisme rejoint un niveau comparable à celui de la fin du quinquennat de François Hollande (86%) en 2016. De même, le sentiment de nostalgie progresse en France : la part de Français considérant que « en France, c'était mieux avant » est de 73%. Par ailleurs, l'enquête révèle la montée du sentiment d'appartenir à une France en colère et contestataire. Cette colère est présente dans tous les électors, dans toutes les tranches d'âge et concerne toutes les catégories socioprofessionnelle (58% des ouvriers, 46% des employés, 39% des retraités, 41% des cadres).

Les émeutes de l'été dernier ont marqué la population française. En effet, la part de Français considérant que la société est « très violente » augmente de 7 points, passant de 24% à 31%. Toutefois, même si les Français sont préoccupés par cette violence, le pouvoir d'achat reste ce qui préoccupe le plus nos concitoyens, loin devant la protection de l'environnement ou l'immigration.

Enfin, la confiance dans le personnel et les institutions politiques est en baisse, tout comme l'opinion selon laquelle la démocratie est le meilleur système possible (baisse de 5 points, de 70% à 65%). En parallèle, le Rassemblement National (RN) voit son image continuer de s'améliorer. En effet, 44% des Français ont le sentiment que le RN serait capable de gouverner le pays (+ 5 points en un an). L'amélioration de l'image du Rassemblement National va de pair avec la diabolisation d'un autre parti, La France Insoumise (LFI), considéré désormais comme plus dangereux pour la démocratie que le Rassemblement National (57% contre 52%).

[Retrouvez les résultats détaillés de l'enquête ici](#)

RESSOURCES HUMAINES



Qualité de vie au travail et santé des agents dans les collectivités territoriales

Le groupe Relyens, partenaire de *Villes de France* depuis de nombreuses années, a rendu public au début du mois la dernière édition de son Panorama 2023 « *Qualité de vie au travail et santé des agents dans les collectivités territoriales* », réalisée d'après les données de 462 000 agents, répartis dans 15 835 collectivités territoriales.

Absences au travail pour raison de santé en 2022

L'année 2022 afficherait une rupture dans l'évolution des absences au travail depuis quelques années. La reprise de la fréquence et de l'exposition, avec pour corollaire la baisse de la gravité, s'explique par le profil des absences en maladie ordinaire et les pics d'absences liés aux vagues de Covid sur cet exercice.

Demi-traitement et âge des agents dans les absences au travail

Portés par la longue maladie/longue durée pour la moitié des absences, les arrêts qui génèrent du demi-traitement sont surtout constitués d'absences en maladie ordinaire uniques ou multiples. La maladie concentre plus de 2/3 des agents absents avec une part importante d'arrêts multiples.

Parmi d'autres conclusions, les agents de plus de 40 ans sont les plus concernés par le passage à demi-traitement : près d'un agent concerné sur deux a entre 40 et 55 ans, et plus d'un tiers a plus de 55 ans. La part des moins de 40 ans représente 15,8% des agents concernés.

[Consultez la publication](#)

ENVIRONNEMENT



Publication d'une circulaire sur la territorialisation de la planification écologique

Parue sur le site de l'ANCT, une circulaire de la Première Ministre du 29 septembre invite les préfets à mettre en œuvre la territorialisation de la planification écologique par l'organisation de conférences des parties (COP) à l'échelle régionale. Les actions à mener sont la réalisation d'un diagnostic, la conduite d'un débat, le partage d'une déclinaison indicative des actions à mener, l'élaboration d'une feuille de route régionale. Un calendrier a été établi avec

différents points d'étape entre fin mars et l'été 2024. L'objectif est de s'appuyer sur les projets et le cadre des CRTE.

[Accéder à la circulaire](#)

[Accéder au guide pour l'organisation de la COP territoriale](#)

[La page dédiée du ministère](#)

CULTURE



« Journée Culte ! Les territoires s'emparent de la culture »

« La Journée Culte ! Les territoires s'emparent de la culture » organisée, en partenariat avec *Villes de France*, à Saint-Dizier a rassemblé plus de 250 acteurs culturels.

A Saint-Dizier, de nombreux acteurs sont venus présenter et échanger sur leurs réalisations, leurs projets et ont démontré avec passion que l'innovation culturelle est possible partout dans notre pays et que ces initiatives peuvent être dupliquées. Grâce à l'orchestre Démos, au projet Muse, au concept Micro-Folie, aux grandes dictées urbaines et rurales ainsi qu'aux « *Ideas box* » proposées par Bibliothèques Sans Frontières, la journée fut riche et pleine de promesses. Nos villes moyennes regorgent d'idées et d'initiatives que nous devons soutenir afin de faire vivre la culture dans nos territoires.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que Gil Avérous et Villes de France soutiennent la candidature de Bourges, seule ville moyenne candidate, pour devenir capitale européenne de la culture en 2028.

ACTION CŒUR DE VILLE



Retour sur les Rencontres Cœur de Ville de la Banque des Territoires

Le 9 et 10 octobre, Avignon a accueilli les Rencontres Cœur de Ville de la Banque des Territoires.

A l'occasion de la plénière d'ouverture, Gil Avérous s'est félicité de la réussite du programme « *Action Cœur de Ville* », formidable outil à portée des maires pour faire face aux multiples défis qui se trouvent face à eux. Il a de nouveau salué

l'engagement des partenaires du programme, engagement qui s'est prolongé à l'annonce de l'acte II du programme. Il a également appelé l'ensemble des partenaires du programme à porter une attention particulière aux différents dispositifs mis en œuvre dans l'acte II du programme et à leurs équilibres. Requalifier l'entrée de la ville doit être pensé comme un cheminement vers le cœur de ville. Enfin, il a exprimé son inquiétude à propos des difficultés rencontrées par les grandes enseignes nationales d'habillement et de textile, à l'instar des Galeries Lafayette par exemple. Ces commerces étant bien implantés dans nos villes moyennes, notre association craint de voir nos cœurs de villes se vider de leurs grandes enseignes.

Les élus de *Villes de France* étaient nombreux pour participer à ce retour d'expérience collectif et ainsi présenter les réalisations qu'ils ont portées dans leur ville :

- Chambéry et sa démarche globale de lutte contre les îlots de chaleur avec notamment, la réalisation d'un plan d'action de rafraîchissement urbain.
- Le projet de requalification d'un ancien bâtiment industriel de la ville de Vannes, devenu aujourd'hui un tiers-lieu regroupant une salle de spectacle, un espace de coworking, un jardin ludique et pédagogique, une brasserie ainsi que des activités de bar et de restauration.
- L'élaboration à Laval d'une stratégie globale de « Nature en ville » à l'échelle du périmètre ORT.
- Chartres et la transformation complète du quartier de gare par la construction d'un complexe culturel et sportif « Le Colisée », à proximité du centre-ville
- Le nouveau plan d'aménagement paysager urbain mené par Ajaccio, visant à renforcer la place de la nature dans le périmètre Cœur de Ville
- L'opération de réhabilitation du complexe Jean Bouveri à Montceau-Les-Mines afin de répondre aux exigences du Label olympique « Terre de Jeux » et ainsi accueillir les sportifs de haut niveau.
- Le renforcement de l'attractivité du quartier de gare de Périgueux par la création d'un pôle d'échange multimodal et le développement d'un nouveau « quartier d'affaires » sur le site de l'ancienne friche SERNAM.
- La requalification d'une friche industrielle et ferroviaire à Sète, dans le secteur stratégie de l'entrée de la ville à l'Est.
- L'ouverture d'une nouvelle clinique de Soins de Suites et de Réadaptation dans le Pays de Montbéliard.
- Châteauroux et la création d'un tiers-lieu « *Artis'up* » à Châteauroux, dédié à l'artisanat et au numérique dans les anciens locaux de l'usine Mead Emballage.

EDUCATION



Publication de l'édition 2023 des « Repères et références statistiques » (RERS)

Comme chaque année, les services statistiques ministériels chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche publient les « *Repères et références statistiques* » (RERS).

Cette publication rassemble toutes les données disponibles sur le fonctionnement et les résultats du système éducatif français à travers 191 fiches thématiques : élèves, apprentis et étudiants, résultats, diplômes, insertion, personnels de l'éducation, établissements scolaires, budget de l'éducation, enseignement en outre-mer.

Pour la première fois, « *Repère et références statistiques* » est également disponible [en version interactive](#).

HABITAT



Annnonce d'un projet de loi sur la décentralisation de la politique du logement pour le printemps 2024

Lors du congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) qui s'est tenu à Nantes début octobre, les ministres Christophe Béchu et Patrice Vergriete ont annoncé un acte de décentralisation en matière de logement au cours du premier semestre 2024.

« *Le logement nécessite un choc de décentralisation* » ont été les mots prononcés par le ministre en charge de la transition écologique et de la cohésion des territoires. L'idée du gouvernement est de pouvoir appliquer la différenciation permise par la loi 3DS sur la politique du logement en simplifiant notamment le statut des autorités organisatrices de l'habitat (AOH) ainsi qu'en réalisant une action forte sur les aides à la pierre afin de redonner du pouvoir aux élus locaux.

Le sujet du logement est ainsi devenu au fil des semaines une priorité largement partagée dans l'agenda gouvernemental tant les besoins sont criants. 518 000 logements dont 198 000 sociaux seraient nécessaires chaque année afin de répondre aux besoins actuels, à la croissance démographique et à la résorption du mal logement.

Villes de France a toujours été attentive quant aux évolutions des enjeux liés à la décentralisation de cette politique. Suite à une audition ministérielle à la fin du mois d'août dernier entre Gil Avérous et Patrice Vergriete, un groupe de travail dédié a été créé afin de porter des propositions qui ont pour objectif de nourrir le futur projet de loi.

Si vous souhaitez apporter votre contribution au travail mené actuellement, n'hésitez pas à prendre contact avec Arthur Urban, chargé de missions délégué au logement à l'adresse suivante : [\[email protected\]](#)

AGENDA



Notez bien !

Lundi 16 octobre 2023

5e Congrès national des élu-es au numérique de Villes Internet
Palais du Luxembourg, Paris
[Lien d'inscription](#)

25 - 27 octobre 2023

[Sommet international de l'Innovation dans les Villes Médianes \(SIIVIM\)](#)
Nevers

Mercredi 6 décembre 2023

Les Rendez-vous de l'Intelligence Locale en partenariat avec la Banque des Territoires - " *Logement : bien se loger et bien vivre dans les villes moyennes* "

Édité par Villes de France
Ortue des Territoires, Paris
Tél. : 01 45 44 99 61

<http://www.villesdefrance.fr>

© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Pierre Vergriete, 75013 Paris

Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala

Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard

Secrétariat
Anissa Ghaidi